

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

ENTENTE DE PRINCIPE CHEZ KRUGER À CRABTREE

Joliette, le 2 juillet 2024 — Après plus de 10 mois de négociation et un peu plus d'un mois de grève, une entente de principe est survenue entre les parties en fin de journée le 2 juillet.

La partie syndicale rencontre les délégués du conseil syndical demain 3 juillet. L'assemblée générale où l'entente sera présentée et soumise au vote des membres du STTPPC aura, quant à elle, lieu le jeudi 4 juillet en matinée.

Les parties ont convenu de ne pas dévoiler publiquement les paramètres de cette entente avant que les membres du STTPPC-CSN (Syndicat des travailleuses et travailleurs des pâtes et papier de Crabtree — CSN) n'aient pu en prendre connaissance et se prononcer sur son contenu.

Un communiqué de presse suivra au terme de l'assemblée générale de jeudi.

À propos

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des pâtes et papiers de Crabtree — CSN représente plus de 450 membres de l'usine de Kruger à Crabtree. Il est affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière-CSN (FIM-CSN) qui compte plus de 320 syndicats affiliés, représentant environ 25 000 membres œuvrant dans le domaine industriel québécois. Il est également affilié au Conseil central de Lanaudière — CSN qui représente plus de 14 000 membres répartis en près de 81 syndicats sur son territoire.

— 30 —

Pour informations :

Éric Sourdif

Président du Syndicat des travailleuses et travailleurs des pâtes et papiers de Crabtree — CSN
STTPPC-CSN

450 754-2665